Corrigé et barème – Méthode : lecture analytique d'un texte poétique

Démarche méthodique pour analyser un poème en 2nde — observation, interprétation, rédaction (programme officiel lycée général)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Français 2nde

Exercice 1 – Le texte — première lecture et observation *(4 pts)*

a) Trois quatrains d'alexandrins (douze syllabes : « De-main-dès-l'au-b'à-l'heu-r'où-blan-chit-la-cam-pagne »), à rimes croisées (campagne / m'attends / montagne / longtemps), alternant rimes féminines et masculines. (1)

b) Un « je » parle à un « tu » qu'il ne nomme jamais (« Vois-tu, je sais que tu m'attends »). Le poème est presque entièrement au futur simple : « Je partirai », « J'irai », « Je marcherai », « Je ne regarderai », « je mettrai ». Le présent n'apparaît que dans le premier quatrain, pour l'adresse et la certitude du locuteur (« Vois-tu », « je sais », « tu m'attends », « Je ne puis demeurer »), et dans des relatives descriptives (« blanchit », « qui tombe »). (1)

c) Au vers 11, avec « ta tombe ». Jusque-là, tout laissait croire à un rendez-vous avec une personne vivante et attendant le locuteur. Le retardement transforme rétrospectivement le poème entier : le voyage devient un pèlerinage funèbre, et l'intimité des premiers vers prend un sens tragique. (1)

d) Trois mouvements coïncidant avec les strophes, mais définis par des critères internes : l'annonce du départ, portée par le dialogue et les verbes de mouvement (v. 1-4) ; la marche, marquée par le repli sur soi et l'accumulation de négations et d'adjectifs (v. 5-8) ; l'arrivée et le geste final, où le refus du monde (« Je ne regarderai ni… / Ni… ») débouche sur le dépôt du bouquet (v. 9-12). (1)

Erreur fréquente — Annoncer dès la première question que le poème parle de la fille du poète : le texte ne le dit jamais, et l'analyse doit partir de ce que le poème montre.

Exercice 2 – Langue : temps, négations et syntaxe *(4 pts)*

a) « partirai », « irai » (deux fois), « marcherai », « sera », « regarderai », « arriverai », « mettrai ». Le futur donne au poème la forme d'un programme entièrement décidé : rien n'est incertain, tout est déjà fixé. L'effet est celui d'un rituel dont le déroulement est connu d'avance. (1)

b) « Sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit » (v. 6), puis « Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe, / Ni les voiles au loin » (v. 9-10). L'accumulation ferme un à un les sens du locuteur : la vue, l'ouïe, puis le paysage le plus beau. Le monde extérieur est systématiquement refusé, ce qui isole le marcheur dans sa seule destination. (1)

c) Le vers juxtapose quatre groupes sans verbe, deux adjectifs puis deux groupes nominaux avec participe. L'absence de verbe suspend le mouvement et transforme la marche en portrait figé ; le rythme haché, coupé par les virgules, contraste avec l'ampleur des alexandrins précédents. L'adjectif « Triste », rejeté en tête du vers 8, prolonge et achève cette accumulation. (1)

d) Le point après « Je partirai » brise l'alexandrin dès la quatrième syllabe, avant la césure (placée après « Vois-tu ») : le verbe principal, attendu pendant tout le vers 1, arrive en rejet et la décision tombe, brève et irrévocable. L'incise « Vois-tu » introduit ensuite une adresse familière, presque parlée, qui installe une intimité — d'autant plus bouleversante que le lecteur apprendra au vers 11 à qui elle s'adresse. (1)

Point de méthode — Un fait de langue n'est jamais neutre : dites toujours ce qu'il ferme, ouvre, accélère ou suspend, plutôt que de le nommer seul.

Exercice 3 – Procédés : images, rythme et mise en relief *(4 pts)*

a) Une comparaison, avec l'outil « comme ». Elle abolit la différence entre le jour et la nuit, donc toute marque du temps qui passe : pour le marcheur enfermé en lui-même, la durée du voyage n'a plus de repère. L'image prolonge les négations du vers 6. (1)

b) Une métaphore : la lumière du couchant est désignée par le métal précieux. Elle fait du paysage refusé le plus beau possible, ce qui mesure la force du renoncement : ce n'est pas un monde laid qu'il écarte. « qui tombe » évoque en outre la chute du jour et, indirectement, celle de la lumière sur une fin. (1)

c) Une anaphore, avec la reprise de « j'irai » à l'hémistiche, doublée d'un parallélisme de construction. Elle installe la marche comme un mouvement obstiné et régulier, que rien n'arrête ; la forêt et la montagne valent moins comme lieux que comme obstacles traversés. (1)

d) Le dernier vers substitue aux images grandioses et refusées (« l'or du soir », « les voiles au loin ») deux plantes communes, nommées avec précision. L'effet est un retour brutal au concret et à l'humilité du geste : le poème se clôt non sur une envolée mais sur un objet simple, déposé. La simplicité du bouquet est ce qui rend la fin bouleversante. (1)

Réflexe de correcteur — Un procédé nommé sans citation exacte ne rapporte rien : le correcteur vérifie d'abord que le vers cité contient bien ce que vous y voyez.

Exercice 4 – Interprétation et projet de lecture *(4 pts)*

a) Exemple : « Comment le poème transforme-t-il l'annonce d'un simple voyage en cheminement vers la mort ? » Justification : le futur du programme au vers 2 (« Je partirai ») laisse d'abord croire à un déplacement ordinaire ; le mot « tombe » au vers 11 réinterprète rétrospectivement tout le trajet. D'autres questions sont recevables si elles portent sur le texte et se démontrent. (1)

b) Axe 1 — un départ présenté comme un rendez-vous intime : adresse familière (« Vois-tu ») et futurs d'une décision arrêtée. Axe 2 — une marche qui referme peu à peu le monde : accumulation de négations (v. 6, v. 9-10) et suspension du mouvement par le vers sans verbe (v. 7), jusqu'au geste final déposé sur la tombe. (1)

c) L'élégie est la plainte sur une perte. Le texte la donne par l'adresse à un absent qui ne répond pas, par le champ lexical de la tristesse et de l'effacement (« Seul, inconnu, le dos courbé », « Triste »), par le refus de toute beauté du monde, et par le mot « tombe » qui nomme enfin la perte. Aucun élément extérieur n'est nécessaire. (1)

d) Deux fautes. D'abord, « ce poème est beau » est un jugement de goût, qui ne décrit aucun fonctionnement du texte. Ensuite, l'explication est biographique : elle sort du poème, qui ne nomme jamais le « tu », et elle remplace la démonstration par une information apprise. Le contexte ne peut intervenir que pour éclairer un fait déjà relevé dans le texte. (1)

Piège d'interprétation — Ce qui rend ce poème analysable, c'est justement que le « tu » n'est jamais nommé : combler ce silence par la biographie détruit l'effet à expliquer.

Exercice 5 — Rédaction d'un paragraphe de commentaire *(4 pts)*

a) Idée attendue : le dernier quatrain accomplit le renoncement au monde et donne enfin sa cause au voyage. Toute autre idée unique, clairement énoncée et démontrable, est acceptée. (1)

b) Exemple : « Le quatrain s'ouvre sur un double refus, souligné par la construction négative en « ni… ni… » : « Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe, / Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur ». La métaphore de « l'or du soir » fait du paysage écarté le plus précieux qui soit, si bien que la négation n'écarte pas un monde indifférent mais un monde splendide. » (1)

c) Exemple : « Le vers 11 rompt ce mouvement par une subordonnée temporelle qui donne enfin le terme du voyage, « Et quand j'arriverai », avant le mot décisif, « ta tombe », qui réinterprète tout ce qui précède. Le dernier vers substitue alors aux images grandioses deux plantes communes, « houx vert » et « bruyère en fleur », dont la simplicité concrète referme le poème sur un geste humble. » (1)

d) Exemple : « Ainsi le dernier quatrain achève la transformation du voyage annoncé en pèlerinage funèbre : le refus du monde n'était pas un caprice de marcheur, mais la condition d'un rendez-vous qui ne pouvait se dire qu'à la fin. » (1)

Critère de notation — Un paragraphe qui raconte le quatrain au lieu d'en démontrer une idée ne dépasse pas la moitié des points, même si les citations sont exactes.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).